

Safe on Paper, Unsafe in Reality: Tunisia and EU Return Policy

In 2025, the European Commission launched a major overhaul of the EU return framework, proposing an EU list of safe countries of origin, a revised safe third country concept, and a new regulation to accelerate returns.

Under these new rules, Tunisia is considered a “safe” country of origin, could be treated as a “safe” third country, and may become a destination for forced returns through bilateral agreements.

But Tunisia is NOT safe – not for Tunisians, nor asylum seekers, migrants, or refugees. Here's why:

What happens to Tunisian nationals?

Under President Saied, civic space is shrinking: stigmatization and repression of human rights defenders increase, many facing judicial harassment:

- Decree-Law 54 on **cybercrime** is used to jail critics for “fake news” — in 2024, 400 people, including 24 journalists, were prosecuted under it
 - Lawyer and journalist Sonia Dahmani has been arbitrarily detained since May 2024 for denouncing abuses against people on the move
- The **judiciary is no longer independent**: judges and institutions have been dismissed by decree, and fair trials are routinely denied
- **Torture and ill-treatment** by security forces are on the rise: 81 cases were documented between June 2023 and June 2024



This is the reality for Tunisian citizens – not a “safe country.”



Read about:

- the “conspiracy case”, that sentenced to jail 37 opposition figures!
- the prosecution of Ahmed Souab, defending lawyer in the case

What happens to people on the move in Tunisia?



Arbitrary detention, torture and ill-treatment

- People on the move face pre-trial and immigration detention with no procedural guarantees: no access to translators, doctors, lawyers, and confiscated documents
- Mid-September 2024: **3,800 individuals** under international protection in Tunisia reported being subjected to torture during their migration journey



Sexual and gender-based violence

- A humanitarian organization reported a **400% increase** in cases among its beneficiaries on the move between January and October 2024!



No asylum, dangerous routes, and barriers to departure

- People on the move are denied identification, access to asylum, and international protection
- 2024: **30+ organizations** working on migrants' protection faced repression
- 2024: **600-700** died or went missing off Tunisia's coast
- 2024: More than **70,000 interceptions at sea**, with violent coast guards practices widely reported



Forced arbitrary displacements and deportation

- January-November 2024: **16,503 deportations**, mostly to Algeria (9000+) and Libya
- Deported individuals face exposure to torture, trafficking and further deportations from Algeria and Libya to Niger



This is the reality for people on the move in Tunisia – not a "safe country."



Read Aissata's story below – based on real events, an account of Tunisia's inhumane practices

Aissata's story

Aissata left Guinea in 2020 for Egypt, fleeing physical and psychological domestic violence inflicted by her ex-husband. Then, she moved to Tunisia in 2023 with the intent of crossing the Mediterranean



Detention & deportation to Algeria

The group is handcuffed, phones confiscated, and detained, after disembarkation. They are forcibly displaced to the Algerian border and forced to cross it on foot.

"We were taken down, beaten, trampled, and pushed against the barbed wire"

Departure & interception

Aissata pays 15 million Guinean francs to board a zodiac with 49 others, but the boat is intercepted by the Tunisian National Guard who threatens to sink it if they don't stop the engine

Arrest & deportation to Libya

Trying to re-enter Tunisia, Aissata is arrested again. She is forcibly displaced to the Libyan border, where Tunisian security forces agents undressed, beat, and raped her and other women. She is then forced into Libya

Trafficked back through the desert

At nightfall, they walk two days through the desert to return to Tunisia. Through smugglers, they reach Sfax, where she is then held by a criminal group, threatened with rape and sale to another gang

Release & aftermath

Her partner in France is forced to pay €1,100 ransom for her release; 6 women remain captive when Aissata escapes. She now lives in Tunis with an acquaintance and has been hospitalized for a heart condition

Aissata survived — but no one should endure this. Her story is not an exception, it's part of a system of violence...

Aissata's journey shows the brutal cost of calling Tunisia a "safe" country!



Sûr sur le papier, dangereux dans la réalité : La Tunisie et la politique de retour de l'UE

En 2025, la Commission européenne a lancé une révision majeure de la politique de retour de l'UE, proposant une liste européenne des pays d'origine sûrs, une révision du concept de pays tiers sûr et une nouvelle réglementation visant à accélérer les retours.

En vertu de ces nouvelles règles, la Tunisie est considérée comme un pays d'origine « sûr », pourrait être traitée comme un pays tiers « sûr » et pourrait devenir une destination pour les retours forcés dans le cadre d'accords bilatéraux.

Mais la Tunisie n'est PAS un pays sûr, ni pour les Tunisien.nes, ni pour les demandeur.euses d'asile, les migrant.es ou les réfugié.es. Voici pourquoi :

Qu'advient-il des ressortissant.es tunisien.nes ?

Sous la présidence de Kaïs Saïed, l'espace civique se réduit : les défenseurs des droits humains sont de plus en plus stigmatisés et réprimés :

- Le décret-loi 54 sur la cybercriminalité sert à emprisonner les opposant.es pour « fausses informations » : en 2024, 400 personnes, dont 24 journalistes, ont été poursuivies
 - L'avocate et journaliste Sonia Dahmani est détenue arbitrairement depuis mai 2024 pour avoir dénoncé les abus envers les personnes en déplacement
- Le pouvoir judiciaire n'est plus indépendant : des juges ont été destitués par décret et les procès équitables refusés.
- Les cas de torture et mauvais traitements par les forces de sécurité sont en hausse : 81 cas documentés entre juin 2023 et juin 2024

 C'est la réalité pour les citoyen.nes tunisien.nes – ce n'est pas un « pays sûr »



Découvrez :

- L'«affaire du complot», qui a conduit à l'emprisonnement de 37 figures de l'opposition
- Les poursuites contre Ahmed Souab, avocat de la défense dans cette affaire

Qu'advient-il des personnes en mouvement en Tunisie?



Détenzione arbitraire, torture et mauvais traitements

- Les personnes en mouvement sont détenues sans garanties : pas de traducteurs, ni médecins, ni avocats, et leurs documents sont confisqués
- Mi-septembre 2024 : 3 800 personnes bénéficiant d'une protection internationale en Tunisie déclarent avoir été victimes de torture pendant leur parcours migratoire



Violence sexuelle et sexiste

- Une organisation humanitaire a signalé une augmentation de 400 % des cas parmi ses bénéficiaires en déplacement entre janvier et octobre 2024 !



Pas d'asile, des itinéraires dangereux, des obstacles au départ

- Les personnes en mouvement se voient refuser l'identification, l'accès à l'asile et la protection internationale
- 2024: + de 30 organisations pour la protection des migrant.es victimes de répression
- 2024: 600 à 700 personnes mortes ou disparues au large des côtes tunisiennes
- 2024: + de 70 000 interceptions en mer, et des pratiques violentes des garde-côtes largement documentées



Déplacements forcés arbitraires et déportation

- Janvier-Novembre 2024: 16 500 expulsions surtout vers l'Algérie (+ de 9000) et la Libye
- Risques de torture, de traite et de nouvelles expulsions depuis l'Algérie et la Libye vers le Niger



C'est la réalité pour les personnes en mouvement en Tunisie – ce n'est pas un « pays sûr »



Lisez ci-dessous l'histoire d'Aïssata, inspirée de faits réels, qui relate les pratiques inhumaines en Tunisie

L'histoire d'Aissata

Aissata a quitté la Guinée en 2020 pour l'Égypte, fuyant les violences physiques et psychologiques infligées par son ex-mari. Elle s'est ensuite installée en Tunisie en 2023 avec l'intention de traverser la Méditerranée



Détention et expulsion vers l'Algérie

Les membres du groupe sont menottés, leurs téléphones confisqués, puis détenus après leur débarquement, déplacés de force vers la frontière algérienne et contraints de la traverser à pied

« Nous avons été jetés à terre, battus, piétinés et poussés contre les barbelés. »

Départ et interception

Aissata paie 15 millions de francs guinéens pour embarquer sur un zodiac avec 49 personnes. Le bateau est intercepté par la Garde nationale tunisienne, qui menace de le faire couler.

Arrestation et expulsion vers la Libye

En tentant de rentrer en Tunisie, Aissata est arrêtée, déplacée à la frontière libyenne, battue, déshabillée et violée par des agents tunisiens avec d'autres femmes. Elle est ensuite forcée d'entrer en Libye

Libération & suite

Son compagnon en France est contraint de payer une rançon de 1 100 € pour sa libération ; 6 femmes restent en captivité lorsque Aissata s'échappe. Elle vit désormais à Tunis chez une connaissance et a été hospitalisée pour un problème cardiaque.



Trafic à travers le désert

À la tombée de la nuit, ils marchent deux jours à travers le désert pour retourner en Tunisie. Par l'intermédiaire de passeurs, ils atteignent Sfax, où elle est ensuite détenue par un groupe criminel, menacée de viol et de vente à un autre gang.

Aissata a survécu — mais personne ne devrait endurer cela. Son histoire n'est pas une exception, elle fait partie d'un système de violence...

Le parcours d'Aissata révèle le coût brutal de qualifier la Tunisie de pays "sûr" !